



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 3699

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation dramatique dans laquelle se trouvent les candidats reçus au CAPES/T sur la liste complémentaire en 1997. 320 candidats ont été admis sur la liste complémentaire. Seuls 176 d'entre eux ont été recrutés. Qu'advient-il des 144 autres ? Tout semble plaider aujourd'hui pour l'intégration de ces candidats qui ont été admis après des études souvent longues : la rupture avec une politique de compression des effectifs de l'Etat ; la volonté de réaffirmer l'éducation comme une priorité nationale ; les mesures gouvernementales de créations d'emplois ; le recrutement de maîtres auxiliaires, certes méritants, mais qui n'ont pas, eux, franchi la barre des concours. De plus, la volonté affirmée du ministère de disposer d'un corps enseignant sans défaut semble correspondre à la volonté des postulants à se rendre dans les zones d'éducation prioritaire. Le refus d'intégrer ces jeunes semble donc en contradiction avec la philosophie générale qui anime ce Gouvernement. Il lui demande ce qu'il compte faire pour ces jeunes.

## Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3699

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 1997, page 3136

**Réponse publiée le :** 15 décembre 1997, page 4645